

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 mars 2014

**OBJET : Élection des délégués au SIVOM des plaines et coteaux du
Volvestre**

L'an deux mille quatorze et le 29 mars à 16H le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe, Maire.

PRÉSENTS : Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, Mme MARTY Lætitia, M. BIAU Jean Luc, M. MANFRIN Jean Marc, M. ROSELLO José.

EXCUSÉ REPRESENTÉ : M. LE LURON Renaud qui a donné pouvoir à M. BIAU Jean Luc pour toutes les questions à l'ordre du jour.

M. MANFRIN Jean Marc a été élu secrétaire.

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à l'élection de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant au

SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre
40, Chemin de Chantemesse
31310 RIEUX

à laquelle la commune a adhéré.

Après en avoir délibéré, et après avoir procédé à l'élection :

Délégués titulaires Mr BEDEL Philippe et Mr ROSELLO José,

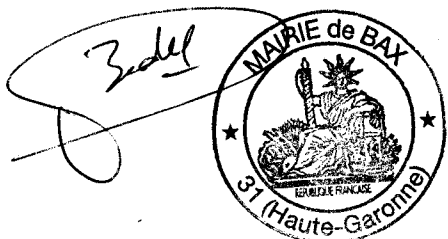
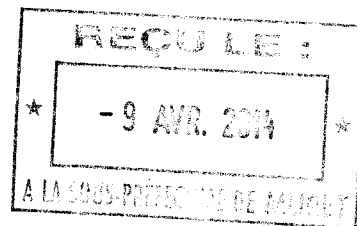
Déléguée suppléante : Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne

Ont été élus pour représenter la commune au syndicat ci dessus désigné et ont déclaré accepter leur mandat.

Ainsi fait et délibéré à Bax, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée
exécutoire a été publiée et transmise au
Représentant de l'État le 8/04/2014

Le Maire, P.BEDEL



DÉPARTEMENT
de la HAUTE-GARONNE

MAIRIE
de
BAX
31310

Sous-préfecture de Muret
A L'Attention de Mme SUMEILLAN

Tel/fax : 05 61 87 14 41

E_mail : mairiebax@free.fr

ATTESTATION

OBJET : Correctif à la délibération n° 2014-13 ayant pour objet l'élection des délégués au SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre.

Le libellé de la délibération n° 2014-13 est erroné car, bien que le SIVOM de Rieux ai délibéré le 27/02/2014 pour changer le nom de SIVOM DE RIEUX en SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre, ce nouveau nom n'est pas encore légal.

En conséquence, il faut lire en objet de la délibération de Bax n° 2014-13 :

« Élection des délégués au SIVOM de RIEUX »

en lieu et place

d' « Élection des délégués au SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre. »

Le Maire, P.BEDEL

